

Guide pratique



Nouveau branchement d'eau potable

La création de votre branchement se fait selon plusieurs étapes :

1 Constitution de votre demande de branchement d'eau potable

Dépôt de votre demande via le formulaire Hydropolis ainsi que l'ensemble des documents attendus :

- Copie de pièce d'identité
- Copie de l'acte d'urbanisme
- Acte de propriété
- Plan de situation de la parcelle concernée
- Plan de masse en indiquant l'emplacement souhaité du compteur

Votre dossier doit être complet pour passer à l'étape suivante.

2 Prise de rendez-vous avec Hydropolis à l'adresse souhaitée pour le branchement

Le service clientèle prend contact avec vous afin de fixer un rendez-vous avec un agent technique sur site.

Ce rendez-vous permet de localiser le futur branchement et identifier les éventuels besoins liés aux travaux.

3 Acceptation du devis

Hydropolis vous adresse un devis pour la réalisation du branchement d'eau potable.

Réception du devis et validation avec bon pour accord et envoi d'un chèque du montant total du devis. L'encaissement du chèque se fera à l'achèvement des travaux, vous recevrez alors une facture acquittée sous réserve d'encaissement du chèque

4 Travaux de création de niche

Construction de la niche abritant le futur compteur et préparation des emplacements des futurs fourreaux, **un préalable indispensable à tous travaux.**

5 Réalisation du branchement

Lancement des travaux par la SPL Hydropolis puis pose de votre compteur.

Le raccordement en partie privative est à votre charge.

6 Mise en service du contrat d'abonnement

Souscription d'un abonnement avec votre 1^{ère} facture contrat incluant les frais administratifs d'accès au service d'un montant de 42,63 € TTC.

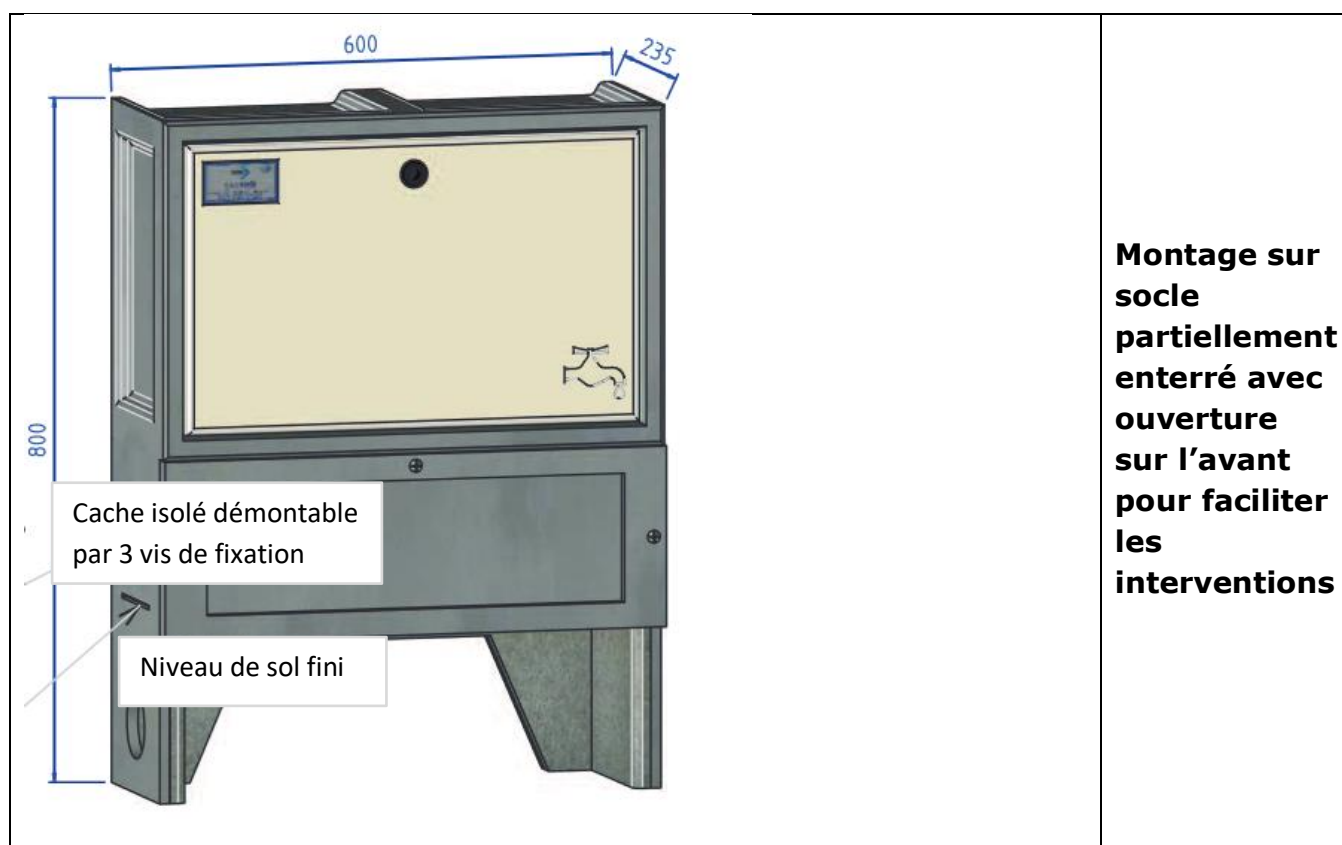
Réception de la facture définitive des travaux dès la pose du compteur.

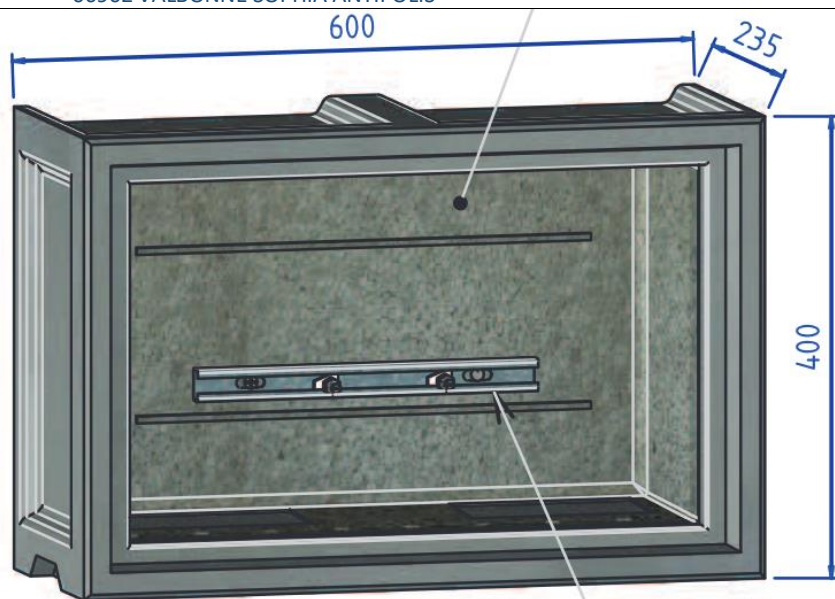
Travaux de création de niche

Il existe plusieurs modèles de niches abri-compteur. Nous préconisons des niches isolées, limitant ainsi les risques de gel de vos installations, de taille suffisante pour abriter le nombre de compteurs correspondant (envisager l'ensemble de vos besoins selon une ou plusieurs futures constructions sur le même terrain).

La pose de la niche peut se faire selon les dispositions suivantes, les dimensions indiquées sont les dimensions minimales pour une niche abritant un compteur de diamètre 15 ou 20 mm :

Positionnement en limite de propriété sur le domaine public

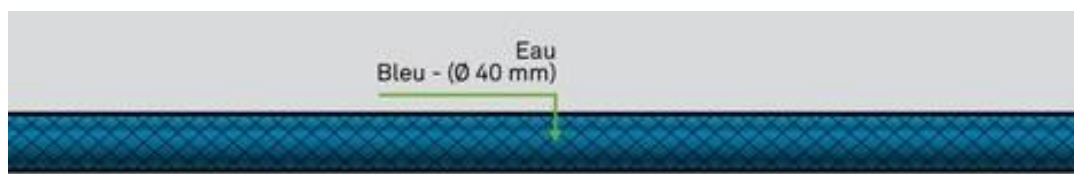




EXEMPLE



**Montage
encastré
avec
préparation
des
ouvertures
pour le
passage des
fourreaux**



Exemple de fourreau